

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mars 2023

AMÉLIORER L'ENCADREMENT DES CENTRES DE SANTÉ - (N° 856)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS41

présenté par
Mme Khattabi, rapporteure

ARTICLE 1ER QUATER

I. – À la deuxième phrase de l'alinéa 1, supprimer les mots :

« dépôt du ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer à la première occurrence du mot :

« effectué »

le mot :

« déposé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.